

ETAULES SAMEDI 8 JUIN 2024

MARCHE GOURMANDE SEMI-NOCTURNE

Organisée par « **TERRE ET MER A ÉTAULES** »
Départ libre du gymnase d'Étaules
rue du chemin de sable entre 18h00 et 19h00

Le repas comprenant : apéritif, entrée, plat, fromage, dessert et boissons,
sera réparti dans différents stands sur un parcours de 8 km
dans la campagne étaulaise.

Inscription obligatoire avant le dimanche 2 juin 2024



Aucune inscription sur place
Gilet de sécurité fluorescent obligatoire
Chaussures de marche et lampe de poche recommandées

15 euros par adulte, 8 euros par enfant de moins de 12 ans
Apéritif, entrée, plat chaud, fromage, dessert, boissons

Renseignements au 06 17 06 22 37 ou terreetmeraetaules@gmail.com

Coupon réponse ci-dessous à envoyer à :
TERRE ET MER A ETAULES
27 rue Charles Hervé - 17750 ETAULES

Clôture des inscriptions le 2 juin 2024

COUPON REPONSE

Marche Gourmande – 8 Juin 2024 – Étaules

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse mail :

Téléphone : (Pour information en cas d'annulation)

Adulte(s) : 15 € x ... = Enfant(s) < 12 ans : 8 € x =

Chèque total de :

À libeller à l'ordre de TERRE ET MER A ETAULES

ETAULES

MARCHE GOURMANDE SAMEDI 8 JUIN 2024

REGLEMENT

Cette marche gourmande semi-nocturne est organisée par « TERRE ET MER A ETAULES » sur un parcours d'environ 8 km dans la campagne étaulaise.

Organisation

- Inscription payante avant le dimanche 2 juin 2024 à l'aide du coupon joint.
- Nombre de place limité à 200 personnes
- **Aucune inscription ne se fera sur place**
- **Gilet de sécurité fluorescent obligatoire**
- **Chaussures de marche et lampe de poche recommandées.**
- Retrait des coupons repas au gymnase le jour de la randonnée à partir de 18h00. Ce coupon devra être présenté à chaque stand et devra être conservé jusqu'à l'arrivée.
- En cas d'annulation pour cause de mauvaise météo, les inscriptions seront remboursées.
- Départs entre 18h00 et 19h00 dernière limite pour une marche promenade avec pauses repas en semi-nocturne.
- Le parcours est balisé par des flèches au sol ou sur des panneaux.
- En cas d'accident ou d'incident le n° de la coordination sera le :

06 17 06 22 37

Responsabilité

- Chaque participant doit être couvert par une assurance responsabilité civile et être reconnu apte à la marche.
- Les enfants mineurs sont sous la responsabilité des adultes qui les accompagnent.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de perte d'objets ou de vol.
- Des traversées de routes sont prévues respectez le code de la route.
- Des agents de sécurité vous aideront à traverser les zones dangereuses, suivez leurs conseils
- Ne pas laisser de détritrus sur le parcours
- Il est fortement recommandé de ne pas fumer sur le parcours et il est **formellement interdit de jeter des mégots dans la nature.**
- Respectez la nature, évitez toute action pouvant la dégrader.

Nous vous souhaitons une excellente Marche